

LEXIQUE DU FRANÇAIS RÉGIONAL DE LA RÉUNION : CORPUS, ENQUÊTES ET MÉTHODES

Leila Caïd

Université de La Réunion

1. Présentation générale de l'objet de l'article

L'objet de cet article est de décrire mon projet actuel : un dictionnaire du français régional de La Réunion. Plus précisément, sont détaillées des informations sur la constitution de mes corpus, ma méthodologie et les références des participants à mon ouvrage car ces éléments de la conception d'un dictionnaire me semblent primordiaux pour son succès. Outre la collecte de données orales (linguistiques, sociolinguistiques et anthropologiques), la conception de cet ouvrage repose aux plans théorique et méthodologique sur de nombreux ouvrages et plus particulièrement :

1. sur l'observation minutieuse d'un grand nombre de dictionnaires de langue française et de façon préférentielle : le *TLF*¹ et sa version électronique le *TLFi*²
2. sur les données étymologiques d'un certain nombre de dictionnaires traitant de l'étymologie du français : le *FEW*³, le *DEAF*⁴, le dictionnaire de Godefroy.
3. sur l'observation d'un grand nombre de dictionnaires traitant de régionalismes et plus particulièrement celui de Rézeau : 2001⁵ et celui de Jean-Paul Chauveau et Patrice Brasseur⁶ :

¹ Il s'agit des initiales du dictionnaire : *Trésor de la langue française*. « Le *Trésor de la Langue Française (TLF)* est un grand dictionnaire de langue française en 16 volumes réalisé par l'Institut National de la Langue Française (INaLF, laboratoire du C.N.R.S) entre le début des années 60 et le milieu des années 90. » (Jacques Dendien & Jean-Marie Pierrel : 2003).

² Jacques Dendien & Jean-Marie Pierrel, 2003 : « Le *Trésor de la Langue Française informatisé* : un exemple d'informatisation d'un dictionnaire de langue de référence », in *TAL (Traitement Automatique des Langues)* Vol 44 – n° 2/2003, Hermes Sciences Edition, p. 11-37 ; Charles Bernet & Jean-Marie Pierrel, 2005 : « Histoire de Frantex : constitution d'une base textuelle (1964-2002) et perspectives », in *L'édition électronique en littérature et dictionnaire: évaluation et bilan*, J.C. Arnould (eds), Presses Universitaires de Rouen, Editions Champion.

³ *Französisches Etymologisches Wörterbuch*.

⁴ Cet acronyme correspond au dictionnaire de Baldinger qui est en cours de rédaction : *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*.

⁵ Rézeau, Pierre, 2001 : *Dictionnaire des régionalismes de France : géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, De Boeck-Duculot, Bruxelles.

4. l'analyse des lexiques sur le français régional de La Réunion : M. Carayol : 1985 et M. Beniamino : 1996⁷.
5. la lecture d'une sélection de romans et de recueils de poèmes réunionnais d'expression française : Jean Albany : 1951, 1972, Monique Boyer : 1992, Albert Élie : 1995, Axel Gauvin : 1980, 1987, 1990, 2000, Monique Séverin : 2003 *et alii*.
6. la consultation d'ouvrages de botanique (François Langlade et Jean Figier ; Roger Lavergne : 1990 et 2005 ; Jacques et Marie-Annick Mertz : 1985 *et alii*), d'ichtyologie (Marc Taquet et Alain Diringer : 1992 ; Géry Van Grevelinghe, Alain Diringer et Bernard Séret ; Pierre Opic, François Conan et Philippe Bourret : 1994) et d'ornithologie (Armand Barau, Nicolas Barre, Christian Jouanin : 2005).
7. la consultation d'ouvrages d'anthropologie (Patrice Cohen : 2000) et d'un dictionnaire de malgache (Philippe Beaujard : 1998).

Voyons dès à présent la situation géographique, socio-historique et sociolinguistique de l'île, données essentielles pour l'appréhension du lexique du français régional dans son ensemble et de ses particularités par rapport au français standard.

2. Contexte géographique et linguistique

À La Réunion, département français d'outre-mer, deux langues existent à côté du français standard : le créole réunionnais et le français régional de La Réunion. Une différenciation de ces parlers se ressent aussi bien au plan syntaxique que lexico-syntagmatique même s'ils sont tous deux issus principalement des parlers de l'Ouest de la France d'où sont originaires les colons venus peupler l'île.

Pour le créole comme pour le français réunionnais, il y a eu en plus du français, des apports de langues parlées par les premiers arrivants dans la société inégalitaire composée de maîtres (francophones) et d'esclaves (parlant divers dialectes de Madagascar ou le swahili⁸, langue bantoue de l'Afrique de l'Est). Puis, par la suite, le lexique réunionnais a emprunté à des langues venant d'Asie : le tamoul⁹ principalement et d'autres langues indiennes et chinoises¹⁰ pour désigner des réalités locales. D'autres *realia* appartenant plus particulièrement au monde tropical, pour la végétation, ou à tout l'Indo-Pacifique pour les poissons et notamment les requins, furent l'occasion de créations de nouveaux lexèmes par analogie. En ce qui concerne les poissons, leur dénomination est en rapport avec des espèces appartenant à la même famille dans les mers ou océans de l'hémisphère nord ou par

⁶ Auteurs d'un dictionnaire différentiel traitant du français régional de Saint-Pierre et Miquelon, territoire français d'outre-mer de l'hémisphère nord situé dans l'Océan Atlantique.

⁷ L'examen minutieux des entrées de ces ouvrages nous a permis de démarrer notre travail. Leur analyse sera faite dans un article ultérieur.

⁸ La langue la plus courante des esclaves d'origine africaine peut être postulée à partir des mots swahilis que l'on retrouve dans le français régional de La Réunion.

⁹ Exemples : *dipavali* : fête de la lumière ; *caloupilé* : (*murraya koenigii*) aromate utilisée dans la cuisine malbare.

¹⁰ *siyav* : sauce de soja.

des créations néologiques correspondant à un trait physique¹¹ (forme ou robe) ou de comportement. De façon sporadique, des emprunts à l'arabe ou au portugais apparaissent : *cafre*¹² (mot d'origine arabe) ou encore *bobre*¹³ ou *cascavel*¹⁴ (mots d'origine portugaise). En effet, au début du peuplement de l'île, les Portugais et les Arabes furent les premiers à s'installer dans l'Océan Indien.

Au plan sociolinguistique et linguistique, donnons ici un aperçu du français régional de La Réunion, comment il peut être rapidement visible par un francophone non réunionnais et comment il est perçu par les locuteurs réunionnais, de façon générale. Voici donc quelques éléments sur notre société qui révèlent l'importance de la langue française locale.

Le français régional de La Réunion est un français « naturellement » empreint d'apports culturels de l'île. Ces apports locaux –environnement géographique, paysages, hommes, religion, expression de sentiments, cuisine- sont intégrés dans la langue par le biais du lexique. Issu de différents dialectes français du dix-septième siècle importés par les colons venus s'installer dans l'île, le français réunionnais a aussi dans son fonds lexical une composante ancienne d'origine malgache et plus particulièrement de l'est, du sud et du sud-est de Madagascar majoritairement et d'origine swahili (en petite quantité). Des apports indiens et chinois se sont superposés à ce fonds ancien par la suite.

Cette variété de français parlé qui a évolué loin de la France métropolitaine comporte forcément dans son substrat des différences par rapport au français standard qui est normé, régi par des instances régulatrices (l'Ecole, l'Académie Française) et surtout qui a pris naissance dans une autre partie du monde, l'Europe. Mais si de nombreuses innovations lexicales sont apparues, nos recherches indiquent aussi beaucoup de régionalismes de parlers hexagonaux.

3. Objectifs du projet

Rappelons tout d'abord que de nombreuses difficultés se posent aux apprenants – élèves et adultes- créolophones à La Réunion. La volonté de réussir au plan scolaire ou de mener à bien un projet professionnel passe par la maîtrise du français (commun). Aussi, bon nombre de familles choisissent le français dans sa variété régionale pour y accéder. Le français régional semble être un palier sûr pour enrayer

¹¹ Exemples de noms de poissons de l'Indo-Pacifique : *mérou huit raies* (*epinephelus octofasciatus*); *mérou pintade* (*epinephelus chlorostigma*); *vivaneau-la-flamme* (*etelis coruscans*).

¹² Mot d'origine arabe. /kafir/ sg. ou /kufar/ pl. signifie en fait « mécréant ». Le mot était utilisé par les esclavagistes arabes pour désigner les Africains à l'époque de l'esclavage. Ces derniers étaient des *mécréants* à leurs yeux puisqu'ils n'étaient pas musulmans. Par la suite, /kafir/ devenu *cafre* en français régional a perdu le sens de « mécréant » et a fini par désigner les gens d'origine africaine à la Réunion (avec une forme phonique légèrement différente de celle du mot arabe au singulier).

¹³ Arc musical d'origine africaine. Emprunt au portugais : *abobora* : « sorte de citrouille », la caisse de résonance du *bobre* étant faite avec une calebasse qui est une variété de citrouille, même si en portugais un autre mot existe pour la calebasse : *cabaça*.

¹⁴ 1. Légume. 2. Hochet composant le bobre. Emprunt au portugais *cascavel* : « grelot ».

les problèmes de diglossie¹⁵ que soulèvent les sociolinguistes dans la mesure où le lexique des locuteurs est reconnu dans un dictionnaire qui les répertorie.

La publication de ce dictionnaire permettra de compléter sur beaucoup de points la description qui a été donnée du lexique du français régional de La Réunion par les ouvrages existants et surtout de renouveler leur traitement lexicographique.

Tout d'abord, la sélection des réunionismes n'a pu se faire que grâce à un grand nombre de participants. En outre, les participants à un dictionnaire de langue, même régionale, doivent être dotés de certaines qualités pour que l'ouvrage ne présente pas de faille scientifique.

4. Les participants

En tant qu'enquêtrice, nous avons l'expérience du terrain acquise à travers d'autres travaux sur le créole et sur le français régional. Dans notre parcours personnel, depuis l'enfance nous avons été amenée à recevoir positivement et à apprécier des expressions inaccoutumées de différentes variétés de français. En plus du français, nous avons acquis différents systèmes linguistiques dans la vie de tous les jours et au cours de notre scolarité qui nous aident en nous permettant de comprendre aisément des mots, des structures d'origine étrangère, leur formation aux plans synchronique et diachronique. Le français, l'anglais, l'espagnol, l'arabe, le latin et les créoles ainsi que les variétés de français des différentes îles du sud-ouest de l'Océan Indien nous sont connus à des degrés divers. De façon moins importante, nous avons également été familiarisée avec deux dialectes de Madagascar –le sakalava et l'antakarana - langues parlées dans le nord et nord-ouest de Madagascar¹⁶.

Le français régional de La Réunion autant que le français standard nous sont acquis et nous sont familiers. Notre pratique de l'une et l'autre variété se fait en fonction des lieux, des milieux, des individus. En d'autres termes, nous avons la possibilité de nous adapter à la pratique langagière de nos destinataires dans des échanges.

Malgré ces atouts linguistiques, il nous a semblé prudent dans la sélection des réunionismes de nous référer aux compétences d'une personne-source maîtrisant

¹⁵ Il s'agit d'une situation sociolinguistique où une langue est considérée comme prestigieuse (le français standard) par rapport à une autre langue (le créole). Par ailleurs, il n'existe pas que deux variétés de langue. Deux variétés de français et plus de deux variétés de créole co-existent : « D'un point de vue sociolinguistique, les variétés de créole sont maintenant traditionnellement appelées "acrolecte" (variété "haute"), "mésoclectes" (variétés intermédiaires) et "basilecte" (variété "basse"). Quant au français, on peut distinguer, au moins, le français normé, le français réunionnais (à considérer comme un français régional) et différentes formes de français plus ou moins "créolisées" (de même que le créole acrolectal peut être considéré comme relativement "francisé"). On a certes une situation bipolaire franco-créole, mais si les deux pôles extrêmes sont bien d'une part le français écrit normé de l'administration, des institutions, des médias, etc., et d'autre part une forme de créole basilectal (voir plus haut), la réalité globale est donc autrement complexe. » (Leila Caid 2001 : 1).

¹⁶ Il existe dix-huit dialectes malgaches. Même si ces deux dialectes ne sont pas ceux parlés par les esclaves malgaches généralement originaires de l'Est, du Sud ou Sud-Est de Madagascar, ils présentent des similitudes entre eux. Ces connaissances facilitent la consultation du dictionnaire de Philippe Beaujard : 1998 qui traite du lexique des dialectes parlés par les esclaves malgaches venus à la Réunion.

excellamment le français dans tous ses registres et ignorant le français régional de La Réunion. Notre choix s'est porté sur une personne ne connaissant pas du tout notre terrain d'enquête pour nous permettre d'éviter les confusions entre les deux variétés de français en nous faisant bénéficier de son regard extérieur sur le français régional de La Réunion.

Plusieurs personnes-sources complémentaires contribuent à notre travail par leurs connaissances diverses dont l'une¹⁷, les langues anciennes (le latin, le grec), les variétés de français parlé dans deux régions du Sud-Ouest de l'Océan Indien (La Réunion et Diégo- Suarez [par le passé]).

En outre, nous avons eu régulièrement recours aux témoignages d'informateurs-locuteurs natifs pour contrôler l'emploi des mots (courants/ régionaux, *i.e.* employés juste dans les Hauts par exemple ou vieillies). Les informateurs sont choisis à chaque fois selon le(s) renseignement(s) désiré(s). En plus des enquêtes sur des mots relevés dans des conversations, nos informateurs nous permettent aussi de valider ou de réfuter un emploi rare ou particulier relevé dans la littérature ou dans la presse. Pour des mots courants mais employés dans un cadre précis (cabinet médical, monde juridique, monde de la pêche), des professionnels de chaque domaine (informateurs-spécialisés) ont été sollicités pour apporter leur contribution à la clarification des explications.

Pour terminer, de façon générale, il est essentiel de choisir des informateurs qui sont des locuteurs natifs. Cependant, pour ce qui est de la re-lecture, l'idéal serait de faire appel à des personnes maîtrisant les deux variétés de langue (français standard et français régional) en plus de chercheurs « neutres », *i.e.* ne connaissant pas le français régional de La Réunion. Leur compétence et performance d'une seule variété (le français standard ou une variété s'en rapprochant) rendront plus efficace la sélection des réunionismes en permettant d'écarter les acceptions des lexèmes existant en français standard. En effet, notre ouvrage étant un dictionnaire différentiel, il ne retiendra pas les mots ayant les mêmes acceptions dans les deux variétés de langue (*i.e.* les vrais amis). Seuls les sèmes différents de lexèmes partiellement identiques (*i.e.* les vrais amis partiels ou les faux-amis partiels) entre les deux langues seront intégrés dans le dictionnaire.

Comme tout travail scientifique, la conception d'un dictionnaire de régionalismes nécessite de la rigueur méthodologique tant pour la collecte de données linguistiques que pour la description synchronique ou diachronique.

5. Méthodologie pour la conception du dictionnaire de français régional de la réunion

5.1. Méthodologie d'enquête

5.1.1. Collecte de données orales

Dans un premier temps, notre collecte de données lexicales s'est faite par le biais d'enquêtes orales auprès d'un nombre conséquent d'informateurs-locuteurs natifs et

¹⁷ Nous remercions Marcel Albinet, professeur agrégé de grammaire, pour les discussions fructueuses sur de nombreux mots, points culturels de l'Océan Indien et ses précieux commentaires.

aussi auprès d'informateurs spécialisés (biologistes, médecins ...). Ces données ont systématiquement fait l'objet de vérifications auprès d'informateurs-locuteurs natifs qui sont à la fois des personnes-sources complémentaires, pour certains d'entre eux. L'aptitude souhaitée chez ces personnes-sources fut leur capacité d'exprimer aisément leur sentiment linguistique.

Ces enquêtes consistent très souvent en des échanges oraux et parfois elles ont été faites par des échanges écrits (courriels).

5.1.2. Corpus écrits

Ce recueil de données orales s'est fait en parallèle avec la lecture d'œuvres littéraires, de divers ouvrages anthropologiques, pédagogiques, historiques ... et de journaux locaux nous permettant d'extraire des citations-exemples pour illustrer les articles de notre dictionnaire. Le choix des réunionismes s'est fait par introspection généralement grâce à notre connaissance du terrain vérifiée régulièrement par la compétence de locuteurs-natifs usant du français régional dans leur quotidien et maîtrisant pour la plupart le français standard.

5.2. Méthodologie descriptive

5.2.1. Description synchronique

La lexicographie régionale ne peut souffrir d'amateurisme. Le savoir-faire lexicographique acquis dans un laboratoire dont la lexicographie est la spécialité est indispensable dans la mesure où la lexicographie régionale doit obéir aux mêmes exigences que n'importe quel autre dictionnaire de langue dans la présentation des mots-vedettes et le contenu des articles, même s'il diffère par les critères de sélection des entrées et par le contenu des articles.

5.2.2. Description diachronique

Elle doit elle aussi répondre à des exigences scientifiques et reposer sur de la rigueur méthodologique. Nous avons systématiquement pris les informations nécessaires sur la vie des mots d'origine française dans des ouvrages canoniques comme nous le verrons dans la présentation des articles de dictionnaire.

La structure globale de notre dictionnaire¹⁸ a été conçue en interaction avec des chercheurs et ingénieurs de l'*ATILF*.

Nous examinerons à présent de façon globale l'article de dictionnaire qui se termine par l'histoire et l'étymologie de la lexie concernée puis nous verrons les usages qui y apparaissent et pour terminer nous donnerons des précisions sur l'élaboration de la définition.

6. L'article de dictionnaire

Il se présente en trois parties dans notre ouvrage :

¹⁸ Nous tenons à exprimer toute notre gratitude à Jean-Marie Pierrel, directeur de l'*ATILF*, pour ses encouragements, son suivi, ses conseils et suggestions depuis le début de cette entreprise.

1.- Présentation du mot au niveau de la langue suivie des références attestant de son existence au niveau du discours¹⁹.

2. Remarque.

3.- Étymologie et histoire de la langue.

La première partie comprend : le mot-vedette, la catégorie grammaticale, le genre et le nombre, la définition qui est – pour les noms communs les plus simples à décrire (non polysémiques), un mot, un ensemble de mots synonymes ou une paraphrase.

Pour décrire le sens des mots les dictionnaires ont recours à deux méthodes de valeur très inégale : la définition logique, descriptive et l'équivalent en français standard. Cette deuxième méthode trop souvent utilisée par les dictionnaires de régionalismes est insatisfaisante parce que ses résultats sont fréquemment ambigus. Nous n'y recourons que lorsque l'équivalent français est monosémique et que la compréhension du mot ne souffre pas d'un manque de description. La première partie de l'article de dictionnaire se termine par l'exemple qui correspond à une attestation orale et/ou une citation littéraire ou journalistique accompagnée de sa référence précise. Ces références attestent de l'existence du mot-vedette car elles relèvent de la compétence et de la performance des locuteurs.

La deuxième partie intitulée « remarque », apparaît seulement quand l'article s'y prête pour préciser un certain nombre de faits non définitionnels mais essentiels vu la région concernée. En effet, beaucoup de particularités viennent du contexte socio-historique, géographique, sociolinguistique ou anthropologique de l'île de La Réunion.

Aussi, quand la compréhension du référent extra-linguistique le nécessite, nous donnerons :

1. des précisions relevant de la sociolinguistique : les usages.
2. des précisions anthropologiques si elles sont pertinentes dans la compréhension du mot en discours, des synonymes ou antonymes à l'intérieur du français régional de La Réunion, les autres appellations et/ou le nom latin pour la végétation et la faune.
3. Éventuellement la décomposition morphématique.
4. Et enfin des considérations stylistiques dans la création du mot (métonymie, métaphore) sont mentionnées si les phénomènes restent actuellement synchroniques.

La troisième partie de l'article de dictionnaire :

En plus d'une méthodologie descriptive synchronique, nous nous sommes appliquée à donner des précisions étymologiques. Ces diverses données étymologiques sont regroupées dans un paragraphe intitulé : « histoire et étymologie ».

Aussi l'analyse diachronique pour les lexies d'origine française-qui constituent la majorité du lexique du français régional de La Réunion- a consisté à nous référer au paragraphe « histoire et étymologie » du *TLF* pour en extraire les éléments nous

¹⁹ Que soit chaleureusement remerciée ici Pascale Bernard, responsable de la veille lexicale à l'*ATILF*, pour sa participation très active dans l'élaboration d'un certain nombre d'articles de notre dictionnaire.

intéressant pour notre propos et avec la possibilité d'approfondissement dans le *FEW*, le *DEAF* ou d'autres dictionnaires étymologiques consultables à l'*ATILF* très bien fourni au plan documentaire dans le domaine de la lexicographie²⁰

Rappelons que nous avons eu recours à un dictionnaire malgache regroupant les dialectes du Sud, du Sud-Est et de l'Est de Madagascar (auteur : Philippe Beaujard : 1998) pour l'histoire des mots issus du malgache-les esclaves malgaches importés à La Réunion étant pour majorité originaires de ces régions²¹. D'autres documents ont été consultés pour des mots d'origine swahili et nous avons vérifié les données auprès de personnes maîtrisant ces langues (pour le swahili, notre informateur est un enseignant-chercheur spécialiste du swahili à l'INALCO, Jean Karangwa).

Notre ambition va -lorsque le besoin se fait sentir- jusqu'à l'explication morpho-phonologique et syntactico-sémantique de lexèmes du français réunionnais par rapport à leur sosie²² du français standard actuel ou encore l'explication dans le même sens de créations néologiques à partir de bases ou de dérivation affixale calquée sur les mêmes procédés qu'en français lorsque ce procédé est productif (l'affixe agentif *-eur* ; les bases : *pays* ; *dehors* ; *marron* ; *pied-de* , *bois-de*...).

Faisons à présent un survol des usages retenus dans l'article de dictionnaire (voir schéma *usages* en annexes).

7. Usages

7.1. Variation temporelle

7.1.1. Les marques d'usage temporelles classiques

Les indications « *vieilli* » ou « *rare* » ne seront pas souvent mentionnées puisqu'il ne s'agit pas de dater les emplois actuels, leur fréquence ou encore de signaler leur état moribond en tant que régionalismes d'une partie de l'île (Les Hauts, par exemple). Le but est de recenser les mots faisant partie du vocabulaire actif ou passif des uns et des autres.

Par ailleurs, la variation temporelle dans la lexicographie régionaliste appelle l'emploi de deux termes pour situer certains mots ou termes dans leur usage discursif : les mots-souvenirs et les termes d'histoire.

7.1.2. Les mots-souvenirs (terme employé par Rézeau : *Dictionnaire des régionalismes de France*)

²⁰ Nous avons pu bénéficier pour l'histoire de la langue du savoir-faire de Jean-Paul Chauveau, directeur du *FEW* et de plusieurs ingénieurs de l'*ATILF* – dont Willy et Béatrice Stumpf -très compétents dans le domaine.

²¹ Voir *supra*.

²² Mot homophone/homographe entre deux langues -ayant une origine commune- qui est resté semblable entre les deux langues pour toutes ses acceptions (vrai ami total) ou qui a différé pour un sens (vrai ami partiel) ou encore qui n'a plus qu'une seule acception commune (faux-ami partiel). Finalement lorsqu'ils ne sont qu'homophones/homographes et qu'ils n'ont aucun sens commun, il s'agira de faux-amis totaux (voir *supra*).

Il y a un discours qui est toujours présent pour décrire des *realia* du passé (*des gramounes*²³) : des réalités économiques et sociales de la vie quotidienne qui ont disparu et qui sont évoquées par les anciens dans des récits de vie ou dans leur discours oral en se rappelant le temps « *longtemps* » (le temps passé).

7.1.3. Les termes d'histoire

Nous avons intégré des termes d'histoire²⁴ qui font partie de la mémoire collective. Il existe une littérature à La Réunion qui évoque le passé des dix-huitième et dix-neuvième siècles²⁵ ; par ailleurs, beaucoup de gens connaissent l'histoire régionale par leurs lectures ou des documentaires télévisés.

Beaucoup de ces termes d'histoire survivant par la voie livresque et très récemment par le biais du petit écran, il nous a semblé nécessaire de les répertorier dans notre dictionnaire.

7.1.4. Les mots de la langue courante

Rappelons que les mots de la langue courante ne seront pas étiquetés au plan temporel ou géographique même s'ils ne sont pas connus de tous les locuteurs réunionnais. En effet, les termes d'usage courant entrent dans le vocabulaire actif ou passif des uns ou des autres de façon variable selon leurs centres d'intérêt ou leur occupation socio-professionnelle (les pêcheurs de Saint-Gilles ou Saint-Leu connaissent mieux les poissons qu'un employé de bureau de Saint-Denis par exemple).

7.2. Variation géographique

Les deux grandes régions qui se démarquent sont Les Hauts et Les Bas.

- Les Hauts désignent toutes les régions à flanc de montagne, en hauteur et incluent aussi les hameaux se trouvant au fond des cirques : la population de ces régions vivant en vase clos a conservé beaucoup de mots qui ne sont plus forcément en usage sur la côte.

- Pour les Bas, Saint-Denis se distinguerait des autres régions où la tendance est de préférer lorsqu'il existe des doublets le mot qui est en usage en français standard.

Lorsqu'une particularité existe pour un endroit précis, il en sera fait mention.

²³ Désigne une personne âgée : *grand monde* est passé en créole pour donner *gramoune* qui est emprunté avec l'adaptation phonologique au créole des lexèmes d'origine française en français régional de La Réunion.

²⁴ Par exemple :

Commandeur, substantif masculin : « Responsable des travaux dans les champs à l'époque de l'esclavage ».

Marron, adjectif qualificatif : [Caractérisant un nom spécifique « esclave »] « Esclave en fuite qui s'est réfugié dans les forêts ou les cirques de l'île ».

²⁵ Les principaux auteurs contemporains du roman historique réunionnais sont Jean-françois Sam-Long et Daniel Vaxelaire.

7.3. Variation sociolinguistique (niveaux et registres)

7.3.1. Niveaux

Il est pratiquement impossible de déterminer avec sécurité des niveaux de langue. Tel mot peut être acceptable pour un groupe social et pas pour un autre. Des usages sont prohibés dans telle famille et acceptés dans une autre famille. Ce sont des considérations trop floues pour qu'on les catégorise avec des appréciations codées : *standard, substandard* ... Par ailleurs, nous n'avons pas actuellement les moyens d'entreprendre une consultation à cet effet.

7.3.2. Registres

Pour l'usage conversationnel, nous nous sommes limitée aux caractéristiques les plus saillantes qui sont cernables, tout en étant assurées : familier, grossier, obscène. De façon générale, il faudrait des études variationnelles très détaillées pour caractériser plus finement les usages langagiers à La Réunion, par exemple pour savoir si tel ou tel terme n'est pas limité à certaines générations.

Nous décrivons un usage global. Tous les Réunionnais ne connaissent pas tous les mots. Cela dépend de leur âge, de leur catégorie socio-professionnelle. Nous n'avons pas souhaité descendre dans une analyse de détail qui demanderait un grand échantillon. Une fréquence à l'oral n'est pas mesurable en soi.

8. L'élaboration de la définition : éléments de précision

8.1. Le lexique – les mots-vedettes

Le dictionnaire sera le reflet du lexique au sens large. Il correspondra à un inventaire de toutes les unités de la langue. Autrement dit, il englobera aussi bien les catégories lexicales (noms, verbes, adjectifs qualificatifs, adverbes dérivés d'adjectifs qualificatifs) que les termes grammaticaux (conjonctions, prépositions...) qui sont en principe des éléments de relation, donc plus aptes à figurer dans le domaine grammatical.

8.2. le nom ou substantif

8.2.1 le nom monosémique

Le nom peut être monosémique et désigner des éléments d'un domaine spécialisé ou technique. Par exemple *anone*²⁶ est un terme générique pour désigner différents fruits de la famille des anonacées (voir annexe). Il peut aussi désigner un objet ayant un seul référent extra-linguistique, par exemple *grègue*²⁷ qui est aussi un archaïsme et désigne une cafetière traditionnelle en fer-blanc. *Taxiteur*²⁸ est un autre mot monosémique de la langue courante qui est un néologisme. Il a été créé par analogie avec d'autres mots en *-iteur* (voir annexe).

²⁶ Voir annexes, exemple 1 : *anone*.

²⁷ Voir annexes, exemple 2 : *grègue*.

²⁸ Voir annexes, exemple 3 : *taxiteur*.

Pour ces mots monosémiques, la définition classique du mot « définition » donnée ci-dessous sera appliquée.

Définition : mot ou ensemble de mots qu'on pourrait le plus souvent substituer à l'unité lexicale définie (voir *supra*).

8.2.2. Le nom polysémique²⁹

Le sens figuré des noms polysémiques s'acquiert, à partir de son sens premier, par des figures de style : analogie, métaphore, métonymie liées souvent aux réalités locales. Ces différentes figures de style favorisent la création de locutions ou expressions figées.

8.2.3. Les locutions

Nous engloberons sous l'étiquette de locution :

1. les syntagmes figés, *i.e.* les expressions dont la combinatoire des morphèmes forme une unité insécable avec tout de même possibilité de substitution des marqueurs faisant passer certaines lexies de la langue au discours (l'expression du temps, de l'aspect ou de la modalité pour les verbes ou les marqueurs de détermination pour les noms, par exemple).
2. les locutions verbales, *i.e.* les syntagmes ayant pour mot noyau³⁰ un verbe.
3. les locutions nominales, *i.e.* les syntagmes ayant pour mot noyau un nom.
4. les locutions prépositionnelles, *i.e.* les syntagmes introduits par une préposition.

8.3. le verbe

Les propriétés lexicales du verbe dépendent des traits syntaxiques qui conditionnent son pourtour (intransitif, transitif direct, transitif indirect ou transitif prépositionnel, pronominal) et qui déterminent son nombre de valences (cf. la théorie des actants de Tesnière : 1959). Ces traits permettent de déterminer si les verbes sont monovalents, bivalents ou trivalents. Par ailleurs, les contraintes de sous-catégorisation des actants combinées au contenu lexical du verbe indiquent l'emploi du verbe en discours. La définition passe alors par une analyse distributionnelle du lexème et la prise en compte de la relation de sélection des arguments. En effet, la différence entre les deux variétés de français peut provenir aussi de la sélection des arguments liée à leurs traits sémantiques propres, inhérents à leur contenu lexical. Nous avons donc adopté l'analyse en traits sémiques des deux anthropologues américains, Katz et Fodor (1963).

8.3.1. Classification en traits sémantiques de Katz et Fodor (1963)

Katz et Fodor font une classification en traits binaires des mots subdivisés en deux notions : générique et spécifique, ou de façon plus précise :

²⁹ Voir annexes, exemple 4 : *paquet*.

³⁰ Nous appellerons « mot noyau » le mot principal dans un syntagme libre.

1. Les *markers* (traits ou sèmes génériques) : [+abstrait], [+concret] ; [+animé], [animé] ; [+humain], [-humain] . Il s'agit de *traits propres*, de traits intrinsèques au nom ou substantif.³¹

2. Les *distinguishers* (traits ou sèmes spécifiques) d'un mot ³².

Ces traits s'appliquent donc aux différents actants du verbe qui sont régis par son contenu lexical qui exige des traits syntaxiques et/ou sémantiques propres.

8.3.2. Distinction des traits syntaxiques et des traits sémantiques d'ordre stylistique

1. Pour les verbes, il est important d'indiquer les traits syntaxiques relatifs à leur comportement vis-à-vis des actants qui dépendent d'eux : intransitif, transitif direct, transitif indirect (= transitif prépositionnel), pronominal.

2. Pour les noms, les traits sémantiques qui permettent une acception de plus doivent être relevés. Il est donc essentiel de souligner ce point :

Le passage du concret à l'abstrait (*markers*) fait passer le mot du sens propre au sens figuré. Aussi ce sont ces indications stylistiques passées dans la langue qui seront indiquées.

Les *markers* permettent donc d'opposer deux usages par exemple : [-animé], [+animé] ou encore de façon équivalente ici [+abstrait], [+concret] : « *canard* » (l'animal) ; « *canard* » dans le café (exemple de Jacqueline Picoche : 1980).

3. Pour le sens figuré, on distinguera les différents procédés stylistiques figés dans la langue qui sont classiques : l'analogie, la métaphore, la métonymie, l'antiphrase.

8.3.3. Contact de langues : influence du créole

Le verbe traité en annexe (*ramasser* : exemple 5) est un verbe polysémique. Son originalité réside dans l'emprunt de propriétés morpho-phonologiques et syntaxiques du créole pour la locution figée : *ramasse-menteur*.

³¹ Par exemple :

AMUSER, verbe.

I.- Verbe intransitif. Tarder.

A- [Le sujet a le trait sémantique [+humain]]

Allez à la boutique, amuse pas surtout. (Voir Carayol : 1985)

B- [Le sujet a le trait sémantique [-animé]]

Il commençait par être fatigué d'attendre ce car qui amusait vraiment. (Voir Carayol : 1985).

³² Dans notre dictionnaire nous ne donnons pas les différents sèmes composant l'actant attendu, par exemple [+liquide] ; nous précisons le mot spécifique qui doit apparaître comme sujet ou objet du verbe ou nous donnons une paraphrase pour indiquer les référents extralinguistiques possibles comme actants. Par exemple : BOUCHER, verbe transitif.

A.- [Le sujet a le trait spécifique [un aliment qui rassasie] et l'objet a le trait spécifique [l'estomac]. Rassasier.

B.- [L'objet a le trait spécifique [les yeux de quelqu'un]] Tromper quelqu'un en le fascinant.

9. L'adjectif qualificatif

À la suite de D. Maingueneau : 1986 : 111-127 nous diviserons les adjectifs qualificatifs en objectifs (*Une tour carrée ; Jean est blond*) et subjectifs (*Une tour ravissante ; Jean est beau*).

Les adjectifs objectifs décrivent le monde et les adjectifs subjectifs renvoient avant tout à un jugement de valeur du sujet-énonciateur.

Le même prédicat peut renvoyer à une fonction descriptive et à une fonction laudative :

1. *Jean est blond* ; 2. *Jean est beau*.

La grille de valeurs sémantiques de C. Kerbrat-Orecchioni : 1980 : 83-100 sera reprise. Elle subdivise les adjectifs subjectifs en affectifs et en évaluatifs.

Les affectifs « énoncent en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet » : *effrayant, pathétique ...*

Les évaluatifs seront subdivisés en axiologiques et non axiologiques : les deux groupes d'adjectifs impliquent une évaluation de la part de l'énonciateur de l'objet. Cependant les adjectifs non axiologiques qui supposent une évaluation qualitative ou quantitative (*Jean est gros*) font l'objet d'un plus large consensus alors que les évaluatifs axiologiques se fondent sur des jugements de valeur plus personnels fondés sur des codes culturels (*Jean est beau ; Jean est bon*).

De façon générale, les adjectifs qualificatifs seront définis par rapport à leur contenu lexical, à la valeur intrinsèque qui leur est liée et qui apparaît dans les phrases assertives.

En effet, ce contenu lexical peut changer dans une question qui est une demande d'information. Car, dans ce cas, la valeur subjective accordée à « gentil » par exemple devient objective dans la mesure où « on demande à l'interlocuteur de ranger ou non Luc dans la classe des êtres gentils dans l'énoncé : « *Luc est-il gentil ?* ».

Notons par ailleurs que le même énoncé dans une exclamative apparaît comme étant subjectif : « *Que Luc est gentil !* ». La classification sémantique de « gentil » dans une interprétation discursive où ce type d'énoncés intervient n'invalide pas le sens premier existant en langue attribué à « gentil » et le classant comme étant « objectif ».

L'exemple 6 choisi en annexe concerne *bel, belle*. Il s'agit d'un adjectif dont la combinaison des valeurs de grosseur et de non attirance dépendent de l'intonation montante qui lui serait portée (Voir l'article dans son intégralité en annexe).

10. Informatisation du dictionnaire et sa disponibilité sur la toile

Notre dictionnaire sera informatisé et mis en ligne sur la Toile. Il offrira différentes possibilités comme celles de trouver :

- (i) les groupes de mots ayant la même origine : chinoise, française, indienne, malgache, swahili ou encore d'origine inconnue ;
- (ii) les mots sémantiquement proches (synonymes ou quasi-synonymes) ;
- (iii) les mots appartenant au même champ lexical ;

(iv) les différentes catégories lexicales : les noms, les adjectifs, les verbes, les locutions.

11. Conclusion

L'histoire et la vie des mots dans la conception de notre dictionnaire nous transportent avec les instruments de musique par exemple, aussi bien sur la côte est de l'Afrique pour les danses folkloriques –*séga* et *maloya*– que dans le Tamilnadu pour les instruments utilisés dans les *services malbars* ou encore pour le domaine de la pêche à Madagascar. Mais le plus souvent nos recherches nous ont fait voyager dans le temps et très souvent les mots non usités en français de France sont des archaïsmes de l'ouest de la France d'où sont partis les premiers colons.

Des parallèles avec les français des autres anciennes colonies d'Afrique ou d'ailleurs ou avec les français d'Amérique peuvent s'avérer intéressants tant dans la découverte de stockage des mêmes mots dans ces variétés de français que dans les créations néologiques dans les régions éloignées de Paris où la distanciation avec des normes régulatrices est grande.

Il y a les mots et il y a aussi ceux qui les font, les produisent, les maîtrisent (les locuteurs-natifs, les informateurs spécialisés) ou les analysent (les linguistes). Un seul « homme » ne peut être à l'origine d'un dictionnaire performant qui ne peut être que le résultat de nombreux échanges en plus de connaissances variées tant sur le terrain d'enquête qu'au plan théorique dans le domaine linguistique (syntaxe, sémantique lexicale, analyse de discours, prise en compte de la situation d'énonciation).

Finalement, je tiens à souligner l'importance d'une personne-source qui ne connaisse pas le terrain mais qui maîtrise le français commun dans toutes ses variétés registrales tout en maîtrisant un grand nombre de domaines, autrement dit une personne cultivée, capable de s'adapter à son interlocuteur dans la vie de tous les jours et dont l'idiolecte fait ressortir une grande maîtrise de la langue en lui permettant de le faire varier selon la situation d'énonciation. Un tel locuteur du français ne peut être qu'un très bon garant contre toutes les erreurs de sélection des réunionismes. Mon expérience jusqu'alors m'indique qu'il est indispensable dans la mesure où il est capable de noter de façon plus spontanée les lexies proches de celle étudiée en français régional. En effet, plongée dans le parallèle des deux langues, il ne m'est pas toujours possible de garder une grande distanciation par rapport à ma langue d'étude. Aussi, le regard du locuteur du français de France, neutre par sa non connaissance de la variété étudiée, me permet de donner le « *regard extérieur* » sur ma langue d'étude (français réunionnais).

Bibliographie

ALBANY Jean, 1951. *Zamal*, Paris, Bellemmand.

ALBANY Jean, 1972. *Vavangue*, Paris, C/A.

BALDINGER Kurt, 1999. *Dictionnaire étymologique de l'ancien français (DEAF)* : H3 : herbergier-hontage- Tubingen, M. Niemeyer.

- BARAU Armand, BARRE Nicolas, JOUANIN Christian , 2005. *Le grand livre des oiseaux de La Réunion*, Éditions Orphie.
- BEAUJARD Philippe, 1998. *Dictionnaire Malgache-Français – Dialecte Tanala, Sud-Est de Madagascar. Avec recherches étymologiques*. Paris, L’Harmattan.
- BENIAMINO Michel, 1996. *Le français de La Réunion-Inventaire des particularités lexicales*, EDICEF/AUPELF-304 p.
- BERNET Charles et PIERREL Jean-Marie, 2005. « Histoire de Frantex : constitution d’une base textuelle (1964-2002) et perspectives », in *L’édition électronique en littérature et dictionnaire: évaluation et bilan*, J.C. Arnould (eds), Presses Universitaires de Rouen - Champion,.
- BRASSEUR Patrice & CHAUVEAU Jean-Paul, 1990. *Dictionnaire des regionalismes de Saint-Pierre et Miquelon*, Collection Canadiana Romanica vol. 5, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 748 p.
- CAID Leila, 2001. "L ‘expression du futur en créole réunionnais", in " *L’éloge de la différence : la voix de l’autre* ". VI^e Journées scientifiques du Réseau thématique *Lexicologie, Terminologie, Traduction*. Publications des Universités Francophones AUPELF-UREF, Paris.
- CARAYOL Michel, 1985. *Particularités lexicales du français réunionnais*, Paris, Nathan, 389 p.
- COHEN Patrice, 2000 . *Le cari partagé. Anthropologie de l’alimentation à l’île de la Réunion*, Paris, Karthala.
- DENDIEN Jacques, PIERREL Jean-Marie, 2003. « Le Trésor de la Langue Française informatisé : un exemple d’informatisation d’un dictionnaire de langue de référence », in *TAL (Traitement Automatique des Langues)* Vol 44 – n° 2/2003, Hermes Sciences Edition, p.11-37.
- ÉLIE Albert, 1995. *Z’histoires Tonton Albert*, Azalées Éditions
- GAUVIN, Axel, 1980. *Quartier Trois Lettres*, Paris, L’Harmattan.
- GAUVIN, Axel, 1987. *Faims d’enfance*, Paris, Seuil.
- GAUVIN, Axel, 1990. *L’aimé*, Paris, Seuil.
- GAUVIN, Axel, 2000. *Train fou*, Paris, Seuil.
- GODEFROY Frédéric, 1971. *Dictionnaire de l’ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e siècle*, Paris, Vieweg, 10 volumes, 1880-1902.
- KATZ, Jerrold J. and Fodor J.A., 1963. “The structure of a semantic theory”. *Language*, 39, 170-210.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1980. *L’énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Colin.
- LANGLADE François et FIGIER Jacques (non daté). *Plantes du secteur du campus du Moufia*. Université de La Réunion.
- LAVAUX Sophie & AUTHERMAN Michèle, 1996, 1999. *La Réunion, Le Piton de La Fournaise- Histoire naturelle et évolution des espèces*. Éditions Cormorans.
- LAVERGNE Roger, 1990, 1999. *Le grand livre des tisaneurs et plantes médicinales de La Réunion*. Copyright Gérard Doyen et Roger Lavergne 1990, éditions Orphie 1999.

- LAVERGNE Roger, 2005 . *Les plantes médicinales réunionnaises d'aujourd'hui*, Éditions Orphie.
- Le BELLEC Fabrice et RENARD Valérie, 2002. *Le grand livre des fruits tropicaux*. Collection « Le Grand Livre » dirigée par Gérard DOYEN. Éditions Orphie.
- E. LIESKE, R.F. Myers, 1995. *Guide des poissons des récifs coralliens. Région Caraïbe, Océan Indien, Océan Pacifique, Mer Rouge*, Paris, Delachaux et Niestlé.
- MAINGUENEAU Dominique, 1986, 2000. *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan, 3^e édition revue.
- MERTZ Jacques et Marie-Annick MERTZ, 1985. *Guide des espèces forestières de La Réunion. Volume : BEBOUR- Office National des forêts- Direction Régionale de La Réunion*.
- OPIC Pierre, CONAND François, BOURRET Philippe , 1994. *Poissons commerciaux du Sud-Ouest de l'Océan Indien*. La Chapelle Montlignen., ORSTOM Éditions.
- PAILLER T., HUMEAU L., FIGIER J., 1998. *Flore pratique des forêts de montagne de l'île de La Réunion*, Azalées Éditions
- PICOCHÉ, Jacqueline, 1980. *Précis de lexicologie française : l'étude et l'enseignement du vocabulaire*, Paris, Nathan.
- PIGNOLET Guy, 1978. *Nouvelles à La Réunion*, ADER Sainte-Clotilde.
- RÉZEAU, Pierre, 2001. *Dictionnaire des régionalismes de France : géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- ROUSSIN Antoine, 1860. *Album de l'île de La Réunion*, 5 vol.
- SAINT VINCENT Bory de, 1804. *Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique*. Paris, Buisson..
- SAM-LONG Jean-François, 1982. *Terre Arrachée*, Sainte-Suzanne, Éditions Anchaing,
- SAM-LONG Jean-François, 1980. *Valval*, Saint-Denis, Editions UDIR.
- SÉRY José, 1994. *L'œuvre de la compagnie des Indes à l'île Bourbon*. CRDP de La Réunion.
- TAQUET Marc, DIRINGER Alain, 1992. *Mérous de l'Océan Indien*. Azalées éditions.
- TESNIÈRE Lucien, 1959. *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck,
- TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE INFORMATISÉE : texte intégral, 2005, Paris, CNRS Editions
- VAN GREVELYNGHE Géry, DIRINGER Alain, SÉRET Bernard, 2003. *Tous les requins du monde*, Paris, Delachaux et Niestlé.
- VIGAN (de) Jean, 1963. *DICOBAT , Dictionnaire général du bâtiment. Editions arcature*.
- WARTBURG Walther Von, 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch (FEW)*, Tübingen, Mohr; Bâle, Helbing (puis) Zbinden.

Annexes

Exemple 1 :

ANONE, substantif féminin ³³

Nom générique attribué à plusieurs fruits de la famille des *annonacées* : l'atte ou zatte (*annona squamosa*), la chérimole (*annona cherimolia*), le cœur de bœuf (*annona reticulata*) et le corossol (*annona muricata*).

V. *atte ou zatte* ; *chérimole* ; *cœur-de-bœuf* ; *corossol*.

Remarque : Des simplifications sont faites sur la désignation de ces fruits comme en témoigne déjà cette citation du 19^e siècle : « *L'anone, ou cœur de bœuf, abonde sur les rives, et les noirs marrons mangent son gros fruit.* » (B. de St Vincent : 1801 : 16).

Histoire et étymologie : Origine française d'un mot emprunté à l'espagnol *anona* depuis 1556, lui-même emprunté à l'arawak de Haïti. (TLF)

Exemple 2 :

GREGUE, GREGUE CAFE substantif féminin

Cafetière traditionnelle en fer-blanc. « *Je n'ai vu qu'une seule fois préparer le café à la mode ancienne. C'était chez ma tante Marthe qui cultive cette habitude, garde dans son jardin quelques pieds d'époque, surveille de près les gestes de la petite bonne, quand elle fait griller le grain vert, quand elle le moule au moulin à main, quand elle verse l'eau à petits coups dans la grègue ...* » (J. Albany, 1972 : *Vavangue*).

Histoire et étymologie : Origine française : vient des parlers populaires de Bretagne : Nantais : /greg/ (nom féminin) : « cafetière filtrante », Quimper /grek/ « idem », issu par métaphore du français *grègues* (féminin, pluriel) : « haut-de-chausses plus ample que la culotte » (FEW 4, 210b, GRAECUS et note 9)

Exemple 3 :

TAXITEUR, substantif masculin

Chauffeur de taxi urbain ou de *taxi-place*. *Les taxiteurs de la Rivière-des-Galets n'ont pas digéré l'offre concurrentielle de Bourbon Sensation, prestataire de services pour le festival Mizik A Pat ce week-end à Aurère.* (Le Quotidien de la Réunion du 19-10-2005).

Histoire et étymologie : Emprunt au français. Le suffixe *-teur* est une forme intermédiaire entre le suffixe *-ateur* qui vient du latin *-ator* ou le suffixe *-eur* qui est la variante populaire du même suffixe. Il se joint habituellement aux verbes et désigne celui qui exécute le processus inhérent au contenu lexical du verbe (chanteur : « celui qui chante »). Le sens du mot-vedette peut être glosé ainsi : « celui qui fait le taxi ». Le DRF a enregistré dans l'hexagone depuis 1946 ce dérivé formé à partir du verbe *taxiter* « faire le taxi » (attesté depuis 1939) et l'a relevé

³³ Tous nos articles sont en cours de conception. Ils seront complétés par des exemples littéraires. Ils peuvent aussi être légèrement modifiés dans d'autres parties.

dans les années quatre-vingt-dix sur la côte méditerranéenne, des Pyrénées Orientales jusqu'à l'Hérault, et en Lozère.

A La Réunion, le terme de *taxiteur* n'est employé que dans les journaux ou par les gens de la profession pour s'auto-désigner lors de revendications particulières de la profession. Il est donc employé dans la désignation du groupe. Sa formation doit être plaisante, mais son succès est peut-être dû à son insertion dans les noms de métier à finale comparable, comme *moniteur*, *compositeur*, *appariteur*, etc., qui lui donnent un aspect valorisant.

Le terme de *taximan* est employé, de façon individuelle pour désigner la profession exercée. « *Qu'est-ce qu'il fait ton papa ?- Il est taximan.* » (Sabrina).

Chauffeur de taxi est employé indifféremment dans tous les cas.

Exemple 4 :

PAQUET, substantif masculin.

A.-« Objet ou assemblage de plusieurs objets lié(s) et/ou enveloppé(s) ensemble. *Gros, petit paquet. [...] paquet de linge.* » (TLF)

B.- Botte (de radis, de thym, de coriandre...). « *Cadet nous avait montré le premier cadeau que son frère aîné qui venait de commencer à travailler et qui était la dernière nouveauté de la maison : un frigidaire. Ils y avaient mis tout ce qu'ils avaient pu y mettre : une bouteille d'eau glacée et deux paquets de brèdes.* (Monique Boyer 1992 : 46).

C.- *Faire son paquet* : faire ses valises. *Elle a fait son paquet ce matin et elle est partie. C'est normal, son mari n'arrêtait pas de la totocher.*

D.- *Donner son paquet à quelqu'un* : [Verbe à deux actants : un donneur et un receveur] : Régler son compte à quelqu'un verbalement. *Marie a fait des ladi-lafé sur moi. Quand je l'ai rencontrée, je lui ai donné son paquet.* (Adrienne)

E.- *Gagner son paquet avec quelqu'un* : « S'entendre dire des choses peu agréables et méritées. » (TLF). *Elle a gagné son paquet avec moi quand je l'ai croisé ; du coup, elle a pleuré, ça lui apprendra de causer sur les gens* (Véronique). « *C'est madame surtout qui gagnai son paquet. Allez donc savoir pourquoi !* » (Monique Séverin : *Femme sept peaux* : 20).

Histoire et étymologie : De façon générale, les locutions données sont archaïques en français standard. La locution B1 est attestée dans la rubrique « étymologie et histoire » du TLF en l.c. : (ca 1485 *faire son paquet* « se préparer à partir » (*Myst. du V. testament*, éd. J. Rotschild, 15981). La locution verbale C1 apparaît comme locution verbale figée avec la même acception illustrée par un exemple de 1939 de François Mauriac. Le verbe change pour la locution C2 tout en ayant la même définition : « recevoir son paquet ». Nous notons aussi un changement syntaxique : en français régional apparaît la préposition *avec* qui précise l'instrument du processus exprimé par le verbe.

Acception D1 : Locution composée du verbe attributif *donner*, du groupe nominal *son paquet* et de la préposition *à*.

Le verbe *donner* dans cette locution a deux actants : un donneur et un receveur. L'objet transféré est inclus dans la locution et peut être considéré comme un actant qui a la propriété de ne pas être substituable.

Exemple 5 :

RAMASSER, verbe transitif.

A.- [L'objet désigne de l'eau] Faire des réserves en période cyclonique. *Ramasse de l'eau pour baigner et faire la vaisselle avant le cyclone.*

B.- [L'objet désigne de l'argent] Économiser. *Je ramasse mon argent pour acheter une auto.* (Sabrina).

C.- [L'objet désigne les cheveux de quelqu'un] Nouer, remonter en faisant un chignon, par exemple. *Ramasse tes cheveux, tu auras moins chaud comme ça.*

D.- [L'objet désigne du linge dans un contexte particulier : sur la corde, à l'extérieur de la maison] Enlever le linge sur la corde, rentrer le linge. « *Ramasse le linge, la pluie va tomber, là.* » (Sabrina). « *Bon, d'habitude, ces araignées-là, elles ne font pas peur, hein ? Elles seraient même plutôt jolies. Surtout quand le soleil vient sucer les gouttes de rosée de leur toile...Et puis elles connaissent le temps : grande toile, il fera beau demain mais petite toile, ramassez vite votre linge !* » (Monique Séverin : *Femme sept peaux* : 56).

E.- [L'objet désigne un animal de compagnie, un enfant] Recueillir. « *Elle a ramassé ce chat dans le bord -de-chemin. Elle a ramassé ce marmaille parce que ses parents étaient misère.* » (Adrienne) « *-Madame Pothin n'est pas ta grand-mère. -C'est tout comme ! C'est elle qui m'a ramassée. J'étais un marmaille tendre ...Je n'ai jamais su qui était ma mère. Ni mon père.* » (Monique Séverin : *Femme sept peaux* : 59).

F.- [L'objet désigne des poissons] Prendre, pêcher. « *On va dire à Monsieur Douleroux de nous raconter quand il travaillait au Chemin de Fer et qu'il voyait des perruches à Saint-Gilles, quand il ramassait des poissons à la main.* » (Céline Boyer, 1992 : 55).

F.- Trouver, dégoter. *Où est-ce qu'elle est allée ramasser ce vieux maquereau ? Sa grand-mère va gagner une crise quand elle va voir ça.*

G.- [L'objet spécifique : [la maladie]] Attraper. « *Tout ce qui était dans la vanne était ensorcelé, et si j'avais eu le malheur d'y toucher, j'aurais ramassé la maladie.* » (Monique Boyer 1992 : 44).

H.- Locution. *Ramasse menteur* : dire des mensonges. *Elle est en train de ramasse menteur là : elle n'est jamais partie en France. Ramasse pas menteur, on voit bien que t'as rien fait de la journée.*

Histoire et étymologie : Origine française avec évolution sémantique. De façon générale, l'acception D peut être rapprochée du français standard : « réunir, rassembler ce qui est dispersé. Synonyme : regrouper. » (TLF)

Les acceptions A, B, C, D ont évolué au plan actanciel par rapport au verbe *ramasser* en français standard. C'est généralement : « prendre à terre » en français commun (TLF, III). L'acception donnée en E peut être rapprochée du français standard : « Récupérer, recueillir pour emmener avec soi » : *Tâche de me ramasser quelque chanteur et de me l'amener ici ; plus il y aura du monde, moins on fera attention à nous.* (Dumas père, Chevalier d'Harmental : 1849, III, 5 p. 254). *Paulais promenait des femmes qu'il ramassait n'importe où, au gré de sa fantaisie pittoresque.* (Triplet, *Premier accroc* p.188). En français régional, le fait de ramasser est un procès durable alors qu'en français standard, il s'agit d'un fait provisoire.

L'acception F a une valeur péjorative.

Ramasse menteur (paragraphe H) est une locution figée qui emprunte au créole en

partie son fonctionnement syntaxique : le verbe combiné au présent a une seule forme et il s'agit de la forme non marquée du français, la forme de la troisième personne du singulier.

A la première personne du pluriel, on emploiera l'archi-marqueur personnel *on* au lieu du pronom de première personne du pluriel *nous*.

Au passé combiné à l'aspect duratif (imparfait du français), on emploiera la périphrase verbale *être + en train de* combiné au marqueur de l'imparfait : *Elle était en train de ramasse-menteur et le policier l'a écoutée.* (Sabrina). Dans l'exemple donné, le verbe garde la forme sans /e/ ou marqueur d'infinitif du français -er. La forme unique du composé lexématique s'explique par le fait qu'il est passé par le créole pour revenir au français régional ou bien qu'il a subi une influence du créole, langue en contact avec le français. Plus précisément, il s'agit d'un phénomène prosodique. Pour les verbes issus du premier groupe du français, il existe deux formes en créole :

1) la forme courte ou la base verbale seule, ici /ramas/ lorsqu'il est suivi d'une expansion.

2) la forme dite longue du verbe : base + /e/ lorsqu'il n'est suivi d'aucune coupe intonative dans la chaîne parlée.

En ce qui concerne notre exemple : *ramasse menteur*, il ne peut y avoir de coupe intonative entre « *ramasse* » (/ramas/) et « *menteur* » (/mâtoer/) qui forme une unité insécable, ce qui annule naturellement une possible variabilité du verbe.

Dans la littérature, nous avons vu la transformation du composé verbal qui a été rendu par : « *ramasser des menteries* ». Le but semble bien d'adapter au français standard la structure verbale qui s'en éloigne dans son fonctionnement syntaxique, dans le choix du lexème secondaire composant le syntagme lexicalisé. *Menteur* exprime habituellement « l'agent » à partir d'une base verbale et ne peut être ressenti comme exprimant une idée abstraite telle que « mensonge » ; d'où le désir de changement pour ce qui peut paraître comme une « faute » ; *ramasser des menteries* n'a d'existence que dans les rares écrits où il se trouve ; dans le discours et en s'exprimant en français, *ramasse-menteur* est vivant, actuel.

Autre particularité de la locution figée : elle ne se combine pas au futur flexionnel ou périphrastique. Son contenu lexical bloque sa combinaison avec la valeur future.

Exemple 6 :

BEL, BELLE, adjectif qualificatif

Très gros. *C'est une belle femme, elle gagne pas courir, elle reste assise toute la journée.* (Céline). *C'est un bel bougre, même : il pèse plus que cent kilos d'après moi.*

Remarque : Le caractère de joliesse est généralement rendu par l'adjectif *joli* ou *jolie*. Il est rarement véhiculé par l'adjectif *bel* ou *belle*. Au masculin *bel* a un emploi restreint : il signifie seulement « gros, anormalement gros » et toujours en collocation avec *bougre*, qui, à l'opposé de *monsieur* contient le trait [-respect] dans son sémantisme. Aussi, *monsieur*, par exemple, ne peut être combiné avec *bel*.

S'ils se traduisent par « gros » ou « grosse », *bel* et *belle* combinent deux jugements de valeur de la part de l'énonciateur : qualitatif [-attirance] et quantitatif [+grosseur]. L'association de ces deux valeurs à caractère négatif est la cause de

l'attitude ironique de l'énonciateur vis-à-vis du délocuté. Ces valeurs sont aussi et même avant tout tributaires de la prosodie : l'adjectif doit porter une intonation montante.

bel [+masculin] combiné à *bougre* est signifiant seulement en position épithète. Il est agrammatical en position attribut.

Sans être syncatégorématique, *belle* [+féminin] dénote la valeur de grosseur en position épithète et le caractère de joliesse en position attribut généralement car de façon sporadique dans les discours le caractère de grosseur peut être véhiculé par un adjectif en position attribut avec la prosodie qui doit lui être conférée pour cela.

Histoire et étymologie : La forme de l'adjectif au masculin singulier est une forme qui remonte à l'ancien français « comme l'attestent certaines appellations (Philippe le Bel) (*TLF* : *beau, bel, belle*, adjectif et substantif : remarque générale).

Dans le français régional, il s'agit d'une simplification de la variation syntagmatique *beau vs bel* (devant initiale vocalique) qui rend l'adjectif épïcène pour la valeur donnée à partir de syntagmes comme *un bel homme, une belle femme*.